



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

Avis public est donné que le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2015 seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2016 à 20 h en la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 8 juin 2016.

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault